

PROCÈS-VERBAL N° 2

Réunion ordinaire du Conseil scolaire catholique MonAvenir

Le mercredi 30 novembre 2022

Salle du Conseil, réunion en mode hybride

19 h

Présences :

*Geneviève Grenier, présidence du Conseil
Dorothée Petit-Pas, vice-présidence du Conseil
Estelle Ah-Kiow
Donald Blais
Melinda Chartrand
Nathalie Dufour-Séguin
Dominique Janssens
Marcel Levesque
Marcellin Kwilu Mondo
Jo-Anne Thibodeau (via visioconférence)
Claire Thibideau (via visioconférence)
Aurélien Meyer, élève conseiller
Anaëlle Youbissi, élève conseillère*

Membres du personnel :

*André Blais, directeur de l'éducation
Dereck Chin, chef des affaires
Anik Gagnon, surintendante de l'éducation
Suzanne Iskander, surintendante de l'éducation
Mikale-Andrée Joly, directrice exécutive, Service des relations corporatives
Gina Kozak, surintendante de l'éducation
Jean Magny, surintendant de l'éducation
Nicole Mollot, surintendante de l'éducation
Vincent Nguyen Van Mai, chef administratif
Gilles Rodrigues, surintendant de l'éducation
Chantal B. Fortin, directrice des Services à l'élève
Nathalie Giroux, conseillère pédagogique, Service de la pédagogie M-12
Sébastien Lacroix, conseiller aux affaires diocésaines et scolaires
Laval Lai, technicien informatique, Service des ressources informatiques
Chantal Perron, agente aux affaires du Service des relations corporatives et du Conseil*

1. Ouverture de la réunion, appel nominal et absences motivées

La présidence du Conseil, la conseillère Geneviève Grenier, déclare la réunion mensuelle du Conseil du 30 novembre 2022 ouverte à 19 h.

1.1 Reconnaissance des territoires autochtones

La surintendante de l'éducation, madame Gina Kozak, récite la *Reconnaissance des territoires autochtones*.

1.2 Prière d'ouverture

Le conseiller aux affaires diocésaines et scolaires, monsieur Sébastien Lacroix, anime la prière d'ouverture et souligne le début de l'Avent.

Le conseiller Marcellin Kwilu Mondo se joint à la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

Motion 1, Résolution 15/2022

La conseillère Nathalie Dufour-Séguin propose

Appuyée par la conseillère Estelle Ah-Kiow

Que le Conseil scolaire catholique MonAvenir adopte l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 30 novembre 2022, sous la forme modifiée.

ADOPTÉE

Modification : Le point 10.3 – *Communication des conseillers scolaires – décembre 2022*, est rajouté à l'ordre du jour.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Auditions des contribuables/délégations

Sans objet.

5. Présentation de service ou Nouvelles du système

5.1 [Programme et cours d'été 2022](#)

Mesdames Chantal Fortin, directrice des Services à l'élève, et madame Nathalie Giroux, conseillère pédagogique, Service de la pédagogie M-12, présentent les activités qui ont été offertes pendant la période estivale 2022. À la demande de la Table, madame Giroux rappelle que le choix des sites a été fait suite aux consultations faites auprès des directions d'école quant aux besoins des élèves.

Toujours à la demande de la Table, la surintendante de l'éducation, madame Nicole Mollot, confirme que des aides-enseignantes ont été embauchées pour assister les élèves ayant des plans d'enseignement individualisé. À la demande de la Table à savoir si ce programme est ponctuel suite aux lacunes observées à cause de la pandémie ou si ce programme est récurrent, la surintendante de l'éducation, madame Gina Kozak, rappelle que ce programme est récurrent au palier secondaire et qu'il s'agit d'une offre bonifiée tous les ans.

La surintendante Mollot informe la Table que le programme de l'été 2023 a été approuvé. Davantage de détails seront partagés au printemps.

À la demande de la Table, la surintendante de l'éducation Kozak confirme que l'offre de cours est uniquement pour les élèves du Csc MonAvenir.

La directrice des Services à l'élève Fortin indique que quatre cours modulaires ont été offerts pendant l'été et les élèves qui étaient inscrits à ces cours avaient des profils différents. Les cours modulaires étaient offerts en études indépendantes; il n'y avait pas d'enseignement synchrone.

La surintendante de l'éducation Kozak rappelle qu'une dotation additionnelle a été offerte dans toutes les écoles afin d'aider les élèves à réduire les écarts. Elle explique qu'un poste de tuteur a été créé dans chaque école, de la maternelle à la 12^e année, afin d'appuyer les élèves qui ont été ciblés par la direction d'école et les enseignants. Plusieurs conférences ont aussi été offertes aux parents et la ressource numérique Eurêka ! a été partagée. La surintendante Kozak termine en rappelant que du tutorat est également offert aux élèves ciblés à l'extérieur des heures de classe.

La présidence du Conseil, la conseillère Geneviève Grenier, remercie mesdames Fortin et Giroux pour leur participation. Elle les félicite pour les succès obtenus par les élèves avec un taux de réussite de 96,2 %.

6. Adoption des procès-verbaux

6.1 Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil du 25 octobre 2022

Motion 2, Résolution 16/2022

Le conseiller Dominique Janssens propose

Appuyé par la conseillère Melinda Chartrand

Que le Conseil adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil du 25 octobre 2022, sous la forme présentée.

ADOPTÉE

6.2 Adoption du procès-verbal de la réunion mensuelle du Conseil du 26 octobre 2022

Motion 3, Résolution 17/2022

Le conseiller Donald Blais propose

Appuyé par le conseiller Marcel Levesque

Que le Conseil adopte le procès-verbal de la réunion mensuelle du Conseil du 26 octobre 2022, sous la forme présentée.

ADOPTÉE

6.3 Adoption du procès-verbal de la réunion annuelle d'organisation du 16 novembre 2022

Motion 4, Résolution 18/2022

La conseillère Claire Thibideau propose

Appuyée par la conseillère Nathalie Dufour-Séguin

Que le Conseil adopte le procès-verbal de la réunion annuelle d'organisation du 16 novembre 2022, sous la forme présentée.

ADOPTÉE

7. Affaires découlant des réunions ordinaires du Conseil

La directrice exécutive du Service des relations corporatives, madame Mikale-Andrée Joly, fait la mise à jour entourant les critères d'admissibilité qui font partie des publicités de la campagne de recrutement. Elle rappelle que la mention *French immersion students are welcome to apply s'y* retrouve et qu'un lien vers le site Internet du Conseil sera rajouté aux publicités. Le site comprend déjà les critères d'admission pour tous les élèves ainsi que pour les élèves qui fréquentent actuellement des écoles d'immersion. Elle précise que l'objectif principal est de rejoindre les enfants ayants droit qui fréquentent les écoles d'immersion. La directrice exécutive Joly confirme que la mention en anglais se trouve dans les publicités depuis au moins cinq ans.

Le directeur de l'éducation, monsieur André Blais, souhaite réitérer que beaucoup d'élèves inscrits aux écoles d'immersion sont des ayants droit et que le Conseil tente de les attirer dans ses écoles. Il rappelle que plusieurs parents d'élèves ayants droit font le choix d'inscrire leurs enfants dans les écoles du Conseil au palier secondaire.

Un membre de la Table indique que l'administration doit se poser la question à savoir pourquoi les élèves qui devraient être dans les écoles du Conseil sont inscrits aux écoles de conseils scolaires de langue anglaise. Le directeur de l'éducation Blais rappelle que très souvent les parents souhaitent que leurs enfants fréquentent une école qui est à proximité de leur résidence afin de ne pas faire le trajet en autobus scolaire qui peut souvent être de près de 60 minutes.

8. Affaires différées

8.1 Destruction des bulletins de vote

Motion 5, Résolution 19/2022

La conseillère Estelle Ah-Kiow propose

Appuyée par la conseillère Melinda Chartrand

Que les bulletins de vote utilisés pendant la période d'élection tenue lors de la réunion annuelle d'organisation du 16 novembre 2022 soient détruits.

ADOPTÉE

9. Recommandations des comités

9.1 Rapport des réunions publiques des comités du Conseil

9.1.1 Comité de travail

La prochaine réunion du Comité de travail se tiendra le 7 décembre 2022 (en virtuel).

9.1.2 Comité de participation des parents

La prochaine réunion du Comité de participation des parents se tiendra le 17 janvier 2023.

9.1.3 Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

9.1.3.1 Réunion du 25 octobre 2022

Aucune recommandation.

9.1.3.2 Réunion du 23 novembre 2022

9.1.3.2.1 Membriété – Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

Motion 6, Résolution 20/2022

La conseillère Dorothée Petit-Pas propose

Appuyée par la conseillère Estelle Ah-Kiow

Que le Conseil approuve les nominations des personnes suivantes en tant que membres du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour le terme se terminant le 14 novembre 2026 : mesdames Manoushka Aimable, Programme La Passerelle 6-17, Centre francophone du Grand Toronto, Cindy Zamiska, Service à la famille catholiques de Durham, Arlette Kasongo-Chima, Services de soutien à domicile et en milieu communautaire Centre-Est et Joanne Bovine de Contact Niagara.

ADOPTÉE

9.1.4 Comité de vérification du 21 novembre 2022

9.1.4.1 États financiers consolidés au 31 août 2022

Motion 7, Résolution 21/2022

Le conseiller Dominique Janssens propose

Appuyé par la conseillère Estelle Ah-Kiow

Que le Conseil adopte les états financiers consolidés au 31 août 2022.

ADOPTÉE

Le chef des affaires, monsieur Dereck Chin, présente les états financiers consolidés au 31 août 2022. Il souligne le rapport de l'auditeur indépendant qui présente un rapport sans réserve.

Le chef des affaires Chin rappelle qu'il y a eu une baisse d'effectifs, car plusieurs parents ont quitté le territoire du Conseil pendant la pandémie. Il poursuit avec une analyse comparative entre 2022 et 2021.

À la demande de la Table, le chef des affaires Chin rappelle qu'il y a plus de notes aux états financiers. Il explique que ceci fait suite à une recommandation de la vérificatrice générale de l'Ontario qui a demandé aux conseils scolaires d'ajouter, entre autres, des notes pour les consortiums de transport.

Le chef des affaires rappelle que OSBIE (Ontario School Boards' Insurance Exchange) est un regroupement de 70 des 72 conseils scolaires et autres organismes dont des consortiums de transport. Les conseils scolaires y sont membres et non des actionnaires. Il rappelle qu'une des recommandations de la vérificatrice générale de l'Ontario est que la province devrait consolider les états financiers d'OSBIE avec ceux de la province alors que le ministère de l'Éducation demande aux conseils scolaires de le faire. Les vérificateurs externes sont en désaccord avec ceci.

Toujours à la demande de la Table, le chef des affaires Chin explique que ce sont les conseils scolaires, collectivement, qui contrôlent OSBIE. Il souligne également que OSBIE suit les normes comptables internationales et que son année fiscale est du 1^{er} janvier au 31 décembre tandis que les conseils scolaires suivent les normes comptables du secteur public et ont une année fiscale du 1^{er} septembre au 31 août. Le Ministère a également indiqué que si les conseils scolaires ne suivaient pas cette directive émise par la vérificatrice générale, ils se verraient obtenir des subventions réduites de 50 %. Le Ministère a donc repoussé l'échéancier au 31 mars 2023.

À la demande de la Table, le chef des affaires rappelle que la prime annuelle du Conseil pour OSBIE est entre 250 000\$ et 300 000 \$, ce qui représente environ 1,1% de toutes les primes versées à OSBIE.

La présidente du Conseil, la conseillère Geneviève Grenier, rappelle que c'est la première année que les vérificateurs externes n'ont pas eu à faire d'ajustement, ce qui arrive très rarement. Elle souligne l'excellent travail du chef des affaires Chin et toute son équipe.

Le directeur de l'éducation, monsieur André Blais, profite à son tour de l'occasion pour remercier le chef des affaires, monsieur Dereck Chin, et madame Colette Pradeilles, directrice du Service des ressources financières ainsi que toute l'équipe pour leur collaboration.

Le conseiller scolaire Dominique Janssens, président du Comité de vérification, rappelle que le Comité est à la recherche d'un membre externe. Les exigences du poste se retrouvent sur l'annonce qui se trouve sur le site Internet.

10. Étude des rapports des membres de l'administration

10.1 Rapport CDA.01-11/2022 – Comités d'admission

La surintendante de l'éducation, madame Suzanne Iskander, présente le rapport des comités d'admission. Elle attire l'attention des conseillers scolaires à la colonne *Immersion* du rapport qui indique les élèves admis issus des écoles d'immersion.

10.2 Rapport FIN.02-11/2022 – Rapport financier au 31 octobre 2022

Le chef des affaires, monsieur Dereck Chin, présente le rapport financier FIN.02-11/2022 au 31 octobre 2022.

10.3 Communiqué des conseillers scolaires aux parents – décembre 2022

Motion 8, Résolution 22/2022

La conseillère Nathalie Dufour-Séguin propose

Appuyée par le conseiller Marcel Levesque

Que le Conseil approuve le communiqué des conseillers scolaires aux parents – décembre 2022.

ADOPTÉE

La directive exécutive du Service des relations corporatives, madame Mikale-Andrée Joly, informe la Table que le communiqué est présenté séance tenante, car l'information contenue dans le communiqué touche les élections partielles qui se tiendront en janvier 2023. Elle rappelle que la date de clôture des mises en candidature est le 9 décembre prochain.

11. Affaires courantes

11.1 Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)

La conseillère Melinda Chartrand, représentante du Conseil au CA de l'AFOCSC, rappelle que la prochaine rencontre du CA de l'AFOCSC se tiendra les 9 et 10 décembre prochains.

12. Présentations

12.1 Présentation du compte-rendu trimestriel du directeur de l'éducation – novembre 2022

Le directeur de l'éducation, monsieur André Blais, débute sa présentation en remerciant l'équipe du CA, les directions d'école, les enseignants et les membres des équipes de soutien pour tout le travail qui se fait dans le cadre de la mise en œuvre de la planification stratégique Horizon 2027.

Il rappelle les trois axes : 1) École catholique de langue française bienveillante et équitable; 2) Pédagogie innovante, engageante et authentique, et; 3) Organisation agile.

Un membre de la Table se dit épaté de voir tout le travail qui se fait par tous les membres de l'équipe.

12.2 Présentation à la suite de participation aux congrès

12.2.1 Congrès de l'AFO – octobre 2022

La conseillère Melinda Chartrand informe la Table qu'elle a participé au congrès de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario qui s'est tenu entièrement en format virtuel. Elle rappelle que monsieur Carol Jolin a terminé son dernier mandat à la présidence de l'AFO alors que monsieur Fabien Hébert est nouvellement élu à la présidence.

Le conseiller Janssens informe qu'il a participé à l'assemblée générale annuelle de l'AFO. Il rappelle qu'il ne fait plus partie de l'AFO; la conseillère Chartrand est maintenant membre du CA.

Le congrès de l'AFO 2023 se tiendra à Toronto.

13. Compte-rendu mensuel des membres du Conseil

13.1 Présidence

13.2 Conseillers/conseillères scolaires

13.3 Élèves conseillers

La présidence, les conseillers scolaires ainsi que les élèves conseillers rendent compte des activités auxquelles ils ont participé au cours du mois.

Les conseillers scolaires qui ont participé au souper du Camp de l'Avent qui s'est tenu le 25 novembre 2022, rendent compte d'une soirée extraordinaire. À la demande de la Table, une lettre de remerciements sera acheminée aux organisateurs qui ont participé à l'organisation du camp qui s'est déroulé les 24 et 25 novembre derniers.

La conseillère Melinda Chartrand informe la Table qu'elle a participé, le 10 novembre dernier, à un colloque sur l'éducation en français qui regroupait les acteurs de la francophonie dont, entre autres, l'AFO, l'Université d'Ottawa et les syndicats des enseignants. Elle déplore toutefois que les employeurs n'aient pas été invités.

14. Avis de motion

Aucun avis de motion.

15. Correspondances

15.01 Communiqué de presse daté du 25 octobre 2022 intitulé : « Élections scolaires – Résultats préliminaires ».

15.02 Communiqué de presse daté du 31 octobre 2022 de l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques intitulé : « Élections scolaires 2022 : l'AFOCSC accueille et félicite les élus et réélus aux tables politiques de ses conseils scolaires catholiques ».

15.03 Communiqué de presse daté du 7 novembre 2022 intitulé : « Résultats aux tests de l'OQRE 2022 – Les élèves du Csc MonAvenir font preuve de résilience ! ».

15.04 Communiqué de presse daté du 17 novembre 2022 intitulé « De la continuité à la tête du Conseil scolaire catholique MonAvenir – Geneviève Grenier et Dorothée Petit-Pas réélues à la tête du Conseil »

15.05 Communiqué de presse daté du 21 novembre 2022 intitulé : « L'Ontario conclut un accord de principe avec les travailleurs de l'éducation du SFCP. »

Un membre de la Table commente le communiqué de presse citant les résultats aux tests de l'OQRE 2022. Il s'informe à savoir quelle est la stratégie du Conseil pour augmenter les résultats en mathématiques.

Un suivi sera assuré lors d'une prochaine réunion.

16. Motion de recevoir

Motion 9, Résolution 23/2022

La conseillère Melinda Chartrand propose

Appuyée par la conseillère Estelle Ah-Kiow

Que le Conseil reçoive en bloc les documents présentés en réunion publique à titre d'information et aux fins de discussion seulement :

- Tableau des affaires découlant
- Rapport CDA.01-11/2022 – Comités d'admission
- Compte-rendu mensuel des membres du Conseil
- Compte-rendu trimestriel de la direction de l'éducation
- Rapport FIN.02-11/2022 – Rapport financier au 31 octobre 2022
- Correspondances

ADOPTÉE

17. Questions diverses

17.1.1 Question diverse reçue de la conseillère Chartrand :

- A. *Suite à la présentation sur la santé mentale, il y a, sur le terrain, de très grands besoins. Est-ce que la même chose est constatée au Csc MonAvenir? Comment le Conseil réagit-il pour tenter de répondre aux besoins?*

Le surintendant de l'éducation, monsieur Jean Magny, rappelle qu'il y a de grands besoins en santé mentale tant au niveau du Conseil, qu'au niveau provincial et national. Il rappelle que les écoles sont des micro-sociétés. Au niveau du Conseil, les élèves sont suivis. Des membres du personnel sont formés au niveau de la santé mentale pour bien appuyer les élèves. Le surintendant Magny rappelle que le premier partenaire du Conseil en ce qui a trait à la santé mentale est [Santé mentale en milieu scolaire Ontario](#).

Le surintendant Magny rappelle que sur quelque 16 000 élèves, au-delà de 400 élèves, des paliers secondaires et élémentaires, reçoivent des services en santé mentale. Il rappelle que le Conseil n'offre pas de soins médicaux; des infirmières en santé mentale font la liaison entre les services. Toutefois, il rappelle qu'il y a deux infirmières pour deux conseils scolaires.

À la demande de la Table, le surintendant Magny indique que les élèves ont accès à un travailleur social lorsqu'il y a des besoins. Il rappelle toutefois qu'avant d'offrir des services, le Conseil doit obtenir une autorisation parentale.

Il termine en indiquant que les familles ont des besoins urgents et que des pressions peuvent être faites auprès des instances gouvernementales pour obtenir davantage d'appui et de services.

18. Session à huis clos

Motion 10, Résolution 24/2022

Le conseiller Dominique Janssens propose

Appuyé par la conseillère Nathalie Dufour-Séguin

Que le Conseil scolaire catholique MonAvenir se constitue en séance à huis clos.

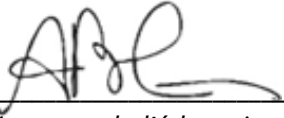
ADOPTÉE

L'élève conseiller Aurélien Meyer quitte la réunion.

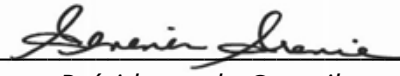
LA SÉANCE À HUIS CLOS SE POURSUIT EN RÉUNION PUBLIQUE.

19. Levée de la réunion ordinaire du Conseil.

Les points à l'ordre du jour de la réunion ordinaire du Conseil du 30 novembre 2022 étant épuisés, la réunion est levée à 21 h 19.



Directeur de l'éducation



Présidence du Conseil